



# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATIONS RGB OUVRIER-E-S 2022

**(A compléter en MAJUSCULES S.V.P.)**

Vos coordonnées personnelles:

Nom.....Prénom..... F  H

Lieu et date de naissance.....

N° de registre national : .....

Rue : .....

CP : ..... Localité : .....

☎ : ..... GSM : .....

Email : .....

Les coordonnées de votre lieu de travail :

Institution provinciale       Administration communale       C.P.A.S.

Intercommunale       Hôpital public       Autre

Service : .....

Rue : .....

CP : ..... Localité : .....

☎ : ..... GSM : .....

Email : .....

Personne responsable (nom et prénom) : .....

Formations : (Veuillez sélectionner le-s module-s de votre choix)

FORMATIONS	NOMBRE DE PERIODES	DATE(S)	HORAIRE	LIEU	VOTRE CHOIX
<b>E1 - E2</b> Ouvrier.e.s manœuvre	20 périodes	Les 23, 30 mai, 13, 20, 27 juin 2022.	De 13h00 à 16h20	EICV Namur	<input type="checkbox"/>
<b>E2 - E3</b> Ouvrier.e.s manœuvre	20 périodes	(dates à déterminer)	(à déterminer)	EIC Auvélais	<input type="checkbox"/>
<b>E1 - E2</b> Technicien.ne.s de surface	20 périodes	Les 21, 28 avril, 05, 12 et 19 mai 2022.	De 13h00 à 16h20	IEPSCF Dinant	<input type="checkbox"/>
<b>E2-E3</b> Technicien.ne.s de surface	20 périodes	Groupe 1: les 13, 20 mai, 03, 10 et 17 juin 2022.	De 08h30 à 12h00	EIC Andenne	<input type="checkbox"/>
		Groupe 2 : (dates à déterminer)	(à déterminer)	IEPSCF Dinant	<input type="checkbox"/>
		Groupe 3 : les 28 septembre, 05, 12, 19 octobre, 09 novembre 2022.	De 13h00 à 16h20	IPFS Namur	<input type="checkbox"/>
<b>E1 - E2</b> Cuisine	20 périodes	Les 19, 26 avril, 03, 10 mai 2022.	De 08h30 à 12h50	CEFOR Namur	<input type="checkbox"/>



<b>E2-E3</b> Cuisine	20 périodes	Les 29 septembre, 06, 13 et 20 octobre 2022	De 08h30 à 12h50	CEFOR Namur	<input type="checkbox"/>
<b>D1 - D2</b> Ouvrier.e.s qualifiés	40 périodes	Groupe 1: les 27 avril, 04, 11, 18, 25 mai, 01, 08, 15, 22, 29 juin 2022.	De 13h00 à 16h20	IEPSCF Dinant	<input type="checkbox"/>
		Groupe 2: les 06, 13, 20, 27 octobre, 10, 17, 24 novembre, 01, 08, 15 décembre 2022.	De 09h00 à 12h20	IEPSCF Namur Cadets	<input type="checkbox"/>
<b>D2-D3</b> Ouvrier.e.s qualifiés	40 périodes	Groupe 1: les 07, 14, 21, 28 octobre, 18, 25 novembre, 02, 09, 16, 23 décembre 2022.	De 09h00 à 12h20	IEPSCF Namur Cadets	<input type="checkbox"/>
		Groupe 2: les 07, 14, 21, 28 octobre, 18, 25 novembre, 02, 09, 16, 23 décembre 2022.	De 13h00 à 16h20	IEPSCF Namur Cadets	<input type="checkbox"/>
<b>D3-D4</b> Ouvrier.e.s qualifiés (Groupe 1)	70 périodes	Module 1* : (40 périodes) <i>*dates à déterminer - sous réserve d'un nombre minimum de participants.</i>	(à déterminer)	EIC Auvélais	<input type="checkbox"/>
		Module 2* : (30 périodes) <i>*dates à déterminer - sous réserve d'un nombre minimum de participants.</i>	(à déterminer)	EIC Auvélais	<input type="checkbox"/>
<b>D3-D4</b> Ouvrier.e.s qualifiés (Groupe 2)	70 périodes	Module 1 (40 périodes) : Les 13, 20, 27 octobre, 10, 17, 24 novembre, 01, 08, 15, 22 décembre 2022.	De 13h00 à 16h20	EICV Namur	<input type="checkbox"/>
		Module 2 (30 périodes) : Les 12, 19, 26 janvier, 02, 09, 16 février, 02 mars 2023.	De 13h00 à 16h20	EICV Namur	<input type="checkbox"/>
<b>D7-D8</b> Sécurité	25 périodes	(dates à déterminer) <i>sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	(à déterminer)	EIC Auvélais	<input type="checkbox"/>
		(dates à déterminer) <i>sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	(à déterminer)	EIC Auvélais	<input type="checkbox"/>
<b>Soudure</b>	80 périodes	(dates à déterminer) <i>sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	(à déterminer)	EIC Auvélais	<input type="checkbox"/>
<b>Carrelage</b>	40 périodes	(dates à déterminer) <i>sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	(à déterminer)	EIC Auvélais	<input type="checkbox"/>

### Participation financière à la formation du personnel D

- Paiement pris en charge en totalité par l'agent (0,50€ + 2,48€)
- Paiement pris en charge en totalité par l'Administration (0,50€ + 2,48€)
- Seuls les 2,48€ sont pris en charge par l'Administration (0,50€ à charge de l'agent)

### Qualification du personnel E

- Atteste avoir obtenu le CEB (Certificat d'étude de Base) obtenu généralement à la fin de la 6<sup>ème</sup> primaire.



Signature et acceptation termes et conditions :

Termes et conditions du droit à l'image et du R.O.I. disponibles sur [www.epapnamur.be](http://www.epapnamur.be)  
onglet « Règlement étudiants ».

Par ailleurs, via la signature de ce bulletin d'inscription, l'étudiant valide la réception et à la prise de connaissance des informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - document annexé).

Date : ..... Signature du chef de service :	Date : ..... Signature de l'agent :
--	--

Ce bulletin est à renvoyer par courrier, par mail ou par fax jusqu'à un mois avant le début de la formation.

Votre correspondante :

Charlotte Lequeut

[charlotte.lequeut@province.namur.be](mailto:charlotte.lequeut@province.namur.be)

Tel : 081/77.50.33

Adresse : EPAP – Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie  
Rue Henri Blès 188/190 – 5000 NAMUR



## ECOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION ET DE PEDAGOGIE (EPAP)

### ACCEPTATION DU REGLEMENT

Je soussigné·e ..... , étudiant·e, déclare

- **avoir pris connaissance et accepter le contenu** du "Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie" ;
- **avoir pris connaissance et adhérer aux** "Projets éducatif et pédagogique des établissements d'enseignement organisé par la Province de Namur" ainsi qu'au "Projet d'établissement de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie" ;
- **avoir pris connaissance de la politique de la Province de Namur en matière de traitement de données à caractère personnel** ;
- **donner mon consentement pour le traitement de mes données afin que l'établissement m'informe** des formations proposées annuellement et des activités complémentaires aux formations elles-mêmes :

– Oui .....

– Non .....

CETTE ACCEPTATION EST VALABLE POUR LA DUREE DE LA FORMATION SUIVIE AU SEIN DE L'ECOLE.

CE DOCUMENT EST A REMETTRE OU A RENVOYER A L'ECOLE AU PLUS TARD POUR LE PREMIER JOUR DE LA FORMATION,

A DEFAUT, L'INSCRIPTION **NE POURRA ETRE ACCEPTEE.**

DATE :

Signature de l'étudiant précédée de la mention « **lu et approuvé** » et de ses NOM et PRENOM :

## **Politique de protection des données personnelles – RGPD**

Les données à caractère personnel que vous nous communiquez dans le cadre de votre inscription sont traitées par l'**ECOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION ET DE PEDAGOGIE** (La Province de Namur) conformément au Règlement général sur la protection des données 2016/679 (RGPD) ainsi qu'à la législation belge relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

### **QUI EST LE « RESPONSABLE DU TRAITEMENT » ?**

La **PROVINCE DE NAMUR**, dont le siège social est établi à 5000 NAMUR, Rue du Collège, 33.

### **QUELLES DONNEES TRAITONS-NOUS ?**

Les données traitées sont des :

- données classiques : nom et prénom, lieu et date de naissance, sexe, résidence principale, numéro de téléphone, adresse email, employeur de l'étudiant ; parcours scolaire et de formation ; photo ; N° de registre national...
- données particulières : le cas échéant, des données médicales, des données professionnelles complémentaires...

### **QU'EN FAISONS-NOUS ?**

Nous traitons les données dans le cadre de l'inscription et du suivi de l'étudiant tout au long de son parcours de formation au sein de l'établissement provincial.

Plus précisément, nous traitons les données pour :

- veiller au respect des obligations légales et réglementaires auxquelles est soumis l'établissement ;
- déterminer les subventions à l'établissement ;
- assurer le contrôle et la validation des inscriptions des étudiants ;
- garantir le suivi de l'étudiant tout au long de son inscription au sein de l'établissement scolaire ;
- organiser des activités complémentaires (par exemple : invitation à des conférences).

**Si vous l'acceptez**, nous traitons les données pour :

- contacter les anciens étudiants pour les informer des formations proposées annuellement et des activités complémentaires aux formations elles-mêmes.

### **SUR QUELLE(S) BASE(S) ?**

Le traitement de ces données est nécessaire en vertu d'obligations légales, d'une mission d'intérêt public et, le cas échéant, sur base de votre consentement.

### **DESTINATAIRES DES DONNEES ?**

Nous transmettons vos données à nos autorités de tutelle :

- pour le Pôle administration (EPA) : le Conseil régional de la Formation (CRF) ;
- pour le Pôle pédagogie (ISPN) : la Fédération Wallonie-Bruxelles (désignation usuelle de la Communauté française visée à l'article 2 de la Constitution).



## DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES ?

Nous conservons les données durant toute la scolarité de l'étudiant au sein de l'établissement d'enseignement de la Province de Namur.

Nous supprimons les données de l'étudiant à l'issue de sa formation, **sauf** s'il donne son consentement pour une conservation ultérieure en vue de :

- contacter les anciens étudiants pour les informer des formations proposées annuellement et des activités complémentaires aux formations elles-mêmes.

Les données peuvent être conservées plus longtemps à des fins d'information ou d'archivage.

## LOCALISATION DE VOS DONNEES

Les données sont exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'U.E.

## QUELS SONT VOS DROITS ?

De manière générale, dans le cadre des traitements de données effectués par **l'ECOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION ET DE PEDAGOGIE (La Province de Namur)**, vous disposez des droits suivants :

**Accès et rectification** - Vous disposez du droit d'accéder à vos données et de les faire rectifier le cas échéant.

**Opposition** - Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données que nous faisons sur la base de notre intérêt légitime.

**Retirer votre consentement** - Lorsque les données sont traitées en vertu de votre consentement, vous pouvez à tout moment revenir sur cette décision, sans remettre en cause le traitement passé.

**Effacement** - Vous pouvez obtenir l'effacement de vos données ou la limitation du traitement dans les conditions prévues aux articles 17 et 18 du Règlement général sur la protection des données.

**Portabilité** - Vous pouvez obtenir la communication des données que vous avez fournies sous format électronique ou leur transmission à un tiers dans les conditions prévues à l'article 20 du règlement général sur la protection des données.

## À QUI VOUS ADRESSER POUR EXERCER CES DROITS ?

Le **responsable de traitement** de vos données (Province de NAMUR, Rue du Collège, 33, 5000 NAMUR) et son **délégué à la protection des données** (Rue du Collège, 33, 5000 NAMUR, courriel : [privacy@province.namur.be](mailto:privacy@province.namur.be)) se tiennent à votre disposition pour toute question et, moyennant justification de votre identité, pour toute demande relative aux droits exposés ci-dessus.

Si vous désirez de plus amples informations, ou si vous souhaitez introduire une réclamation, vous pouvez contacter l'Autorité de Protection des Données (Rue de la Presse, 35 – 1000 Bruxelles, Tél. + 32 2 274 48 00 – [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).